



La conception de nos villes et villages ou, à plus petite échelle, celle de nos quartiers, jouent un rôle déterminant sur la santé et la sécurité des individus. Planifié dans une optique de santé et de bien-être, cet aménagement va favoriser l'accès des personnes à faibles revenus à des logements de qualité et privilégier l'aménagement de quartiers densément habités à fonctions multiples.

L'aménagement favorable à la santé va également éloigner les usages sensibles des usages à risque ou sources de nuisances. Il conditionne par ailleurs l'adoption de comportements favorables à la santé et à la sécurité des personnes.

L'équipe de santé environnementale de la Direction de santé publique exerce un rôle d'informateur et d'influence auprès de ses partenaires en les invitant à prendre en compte dans leurs décisions d'aménagement du territoire, de conception ou de réorganisation du cadre bâti, des principes qui favorisent l'amélioration de la qualité de vie et la protection de la santé pour les individus d'aujourd'hui et de demain. Elle encourage les prises de décisions qui permettent d'agir en amont des problématiques environnementales réduisant ainsi un éventuel impact sur la santé des populations. En ce sens,

- elle s'assure que les règlements et schémas d'aménagement adoptés par les municipalités régionales de comté respectent les Orientations gouvernementales en matière d'aménagement; elle documente les conditions du cadre bâti urbain pouvant avoir une influence favorable ou défavorable sur la santé et le bien être et elle identifie des pistes d'amélioration;
- elle analyse et commente les études d'impact sur l'environnement dans le cadre du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement;
- elle rend disponibles des outils en lien avec l'aménagement et le cadre bâti et la limitation des risques sur la santé;
- elle exerce un rôle d'influence lors des débats sur les politiques publiques tels que les audiences publiques sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste ou celui entourant la production porcine.